

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ PARTIE ÉCRITE

SESSION 2019

Durée : 4 h

Coefficient : 6

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

ANNEXE (s) à rendre avec la copie:

ANNEXE A – page 10/10 (fournie en deux exemplaires)

ANNEXE B – page 10/10 (fournie en deux exemplaires)

ANNEXE C – page 10/10 (fournie en deux exemplaires)

***Le sujet comporte 10 pages numérotées 1/10 à 10/10
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire p 2

PREMIÈRE PARTIE (90 points)

Présentation p 3
DOSSIER 1 – La gestion des clients..... (44 points) p 4
DOSSIER 2 – L'évolution de l'environnement technologique..... (29 points) p 5
DOSSIER 3 – L'affectation du résultat..... (17 points) p 6

DEUXIÈME PARTIE (30 points)..... p 6

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – La gestion des clients

ANNEXE 1 - Documents commerciaux..... p 7
ANNEXE 2 - Extrait du courrier du cabinet comptable ORD p 8
ANNEXE 3 - Extrait de la balance au 31 décembre 2018 avant inventaire p 8
ANNEXE 4 - Extrait du journal de l'entreprise Euribati..... p 8
ANNEXE A – Compte 411CAP - Capel (à rendre avec la copie) p 10
ANNEXE B – Tableau des créances douteuses 2018 (à rendre avec la copie) p 10

DOSSIER 2 – L'évolution de l'environnement technologique

ANNEXE 5 - Facture reçue du fournisseur Loglux..... p 9
ANNEXE 6 - Tableau d'amortissement de l'emprunt p 9

DOSSIER 3 – L'affectation du résultat

ANNEXE 7 - Extrait du compte-rendu de l'AGO p 9
ANNEXE 8 - Extrait du bilan au 31 décembre 2018 avant répartition p 9
ANNEXE C – Tableau d'affectation du résultat (à rendre avec la copie)..... p 10

Les deux exemplaires fournis pour les ANNEXES A à C (à rendre en un exemplaire), étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.*

PREMIÈRE PARTIE

L'entreprise Euribati est une PME française du bâtiment et travaux publics (BTP) implantée dans le département de la Seine et Marne. Elle est constituée sous la forme d'une SAS au capital de 300 000 € divisé en 1 000 actions détenues par 9 actionnaires. Son activité principale concerne la démolition, le terrassement et les travaux de voirie (routes, allées, parkings,...). L'entreprise intervient principalement sur la région Ile-de-France.



Pour assurer son fonctionnement, cette entreprise possède ses propres locaux ainsi que plusieurs engins de chantier, tous récents et à la pointe de la technologie.

Pour assurer la flexibilité de sa main-d'œuvre et s'adapter plus facilement aux spécificités de ses commandes, l'entreprise n'emploie actuellement que 9 salariés permanents : 2 responsables de chantier, 4 conducteurs d'engin et 3 personnes aux fonctions administratives (direction, comptabilité et secrétariat). Par contre, selon la nature des chantiers, elle travaille régulièrement avec plusieurs entreprises sous-traitantes avec qui elle a noué des liens de partenariat renforcés. Les responsables de chantier ont un rôle essentiel dans la relation avec les clients : ils visitent les clients, leur apportent conseils, établissent les devis et assurent le suivi des travaux.

Euribati met en avant le respect de l'environnement et des normes liées au développement durable et la qualité du travail de son personnel. Grâce à ces efforts, l'entreprise a renforcé sa notoriété auprès des clients, ce qui lui a permis de poursuivre son développement et de faire face à la forte concurrence existant sur ce marché. Le chiffre d'affaires augmente régulièrement.

Dans un contexte de crise, l'entreprise Euribati a quelques difficultés à recouvrer les règlements de ses clients et les délais de paiement ne cessent de s'allonger. Ce problème est à l'origine des difficultés de trésorerie de l'entreprise.

La comptabilité a été confiée partiellement au cabinet d'expertise comptable ORD. L'activité est soumise au taux de TVA normal de 20 %. Les pièces comptables sont enregistrées dans un journal unique. L'exercice comptable correspond à l'année civile.

DOSSIER 1 : LA GESTION DES CLIENTS

Vous disposez des **ANNEXES 1, 2, 3 et 4** pour traiter ce dossier, ainsi que des **ANNEXES A et B** (à rendre avec la copie).

A - Le suivi des clients : opérations courantes

D. Capel, client de la SAS Euribati, a contacté l'entreprise pour la réalisation d'un parking. La société Euribati a établi un devis, comportant une réduction commerciale accordée aux clients réguliers, que D. Capel a accepté. Les travaux terminés, la comptabilité a adressé à ce client une facture le 21 juin suivie le 26 juin d'une facture d'avoir.

Le compte 704 - Travaux est utilisé pour l'enregistrement de ces opérations. D. Capel dispose habituellement d'un délai de paiement de 8 jours.

Travail à faire

1. **Indiquer la raison pour laquelle Euribati a adressé une facture d'avoir à D. Capel.**
2. **Enregistrer la facture de doit et la facture d'avoir au journal.**
3. **Vous disposez du compte client Capel en ANNEXE A (à rendre avec la copie) :**
 - a. **après avoir mis à jour le compte du client Capel, procéder à son lettrage ;**
 - b. **calculer le solde et indiquer sa nature ;**
 - c. **préciser et analyser la situation du client Capel à la date du 30 juin 2018 et proposer des actions possibles.**

B - L'analyse du risque clients : opérations d'inventaire

Au 31 décembre 2018, plusieurs créances sont toujours en attente de règlement. Le cabinet comptable ORD a adressé un courrier récapitulatif de la situation fin 2018 de ces créances litigieuses. Les écritures ont été enregistrées au journal.

Travail à faire

1. **Compléter le tableau des créances douteuses pour les clients Jardinerie Lupin et Garage du Centre (ANNEXE B à rendre avec la copie).**
2. **Justifier les différentes écritures de l'ANNEXE 4.**
3. **Montrer que le principe de prudence s'applique dans le cas de la dotation pour dépréciation de la créance du Garage du Centre.**
4. **Indiquer l'incidence de ces écritures sur le résultat de l'entreprise Euribati.**

DOSSIER 2- L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE

Aujourd'hui l'entreprise dispose d'un logiciel texteur pour les courriers, un tableur pour la réalisation des factures et différents tableaux de bord ainsi qu'un logiciel de gestion comptable pour la tenue de la comptabilité. Les devis sont élaborés par le chef de chantier à la suite du rendez-vous au domicile du client, puis transmis au secrétariat qui l'envoie au client pour acceptation. Après la réalisation des travaux, la comptable réalise la facture et la saisit au journal de l'entreprise. La réalisation des bulletins de paie et des documents de synthèse annuels est confiée au cabinet d'expertise comptable ORD.

L'organisation actuelle fait apparaître certains dysfonctionnements, retards de paiement, factures non-conformes aux devis, acceptation de devis de clients litigieux. Pour améliorer cette situation, le cabinet comptable a conseillé à Euribati de se doter d'un progiciel de gestion intégré.

Après étude de différentes solutions, Euribati a donc décidé d'acquérir un progiciel regroupant trois modules : comptabilité générale, gestion commerciale et gestion des immobilisations. L'utilisation du progiciel intégré nécessite la réorganisation du service, la formation du personnel et l'acquisition de nouveaux équipements informatiques (serveur et ordinateurs). Lors de l'installation, chaque salarié d'Euribati a reçu un identifiant, des droits d'accès associés et un mot de passe.

L'acquisition du PGI a déjà été enregistrée en comptabilité. La facture des nouveaux équipements du 23 juillet 2018 n'est pas enregistrée, l'entreprise a obtenu un délai de paiement de 30 jours.

Pour financer ces investissements, Euribati a recours à un emprunt auprès de sa banque. Les fonds sont libérés le 23 juillet 2018.

Vous disposez des **ANNEXES 5 et 6** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

- 1. Expliquer pourquoi l'utilisation du progiciel de gestion et la réorganisation du travail qui en résulte, peut permettre à Euribati d'être plus performante dans la gestion des documents commerciaux et du risque client (deux arguments au moins).**
- 2. Justifier l'intérêt d'attribuer un identifiant, un mot de passe et des droits d'accès à chaque salarié.**
- 3. Enregistrer au journal la facture de l'ANNEXE 5.**
- 4. Retrouver les modes de financement retenus par l'entreprise pour régler la totalité de la facture F318. Préciser les montants.**
- 5. Justifier les montants de l'amortissement, des intérêts et de la valeur due en fin de période pour l'échéance 2019 (ANNEXE 6).**
- 6. Présenter l'écriture au 23 juillet 2018 concernant cet emprunt.**
- 7. Quel sera le coût de cet emprunt pour l'entreprise ?**
- 8. Calculer le montant des intérêts courus sur l'emprunt bancaire que l'entreprise Euribati devra enregistrer le 31 décembre 2018.**

DOSSIER 3 – L’AFFECTATION DU RÉSULTAT

Depuis deux ans, en raison des difficultés de trésorerie, les actionnaires n’avaient pas obtenu de dividendes. Cette année, l’entreprise pense pouvoir les satisfaire. L’assemblée générale ordinaire a décidé de ne pas doter la réserve facultative.

Vous disposez des **ANNEXES 7 et 8** pour traiter ce dossier, ainsi que de l’**ANNEXE C** à rendre avec la copie.

Travail à faire :

1. **Justifier les montants du tableau d’affectation du résultat de l’année 2018 (ANNEXE C à rendre avec copie).**
2. **Indiquer combien percevra un actionnaire qui détient 150 actions. Justifier vos calculs.**
3. **Présenter l’extrait de bilan tel qu’il devrait être établi au 31 décembre 2018 après affectation du résultat en justifiant vos calculs.**

DEUXIÈME PARTIE

La politique menée les années précédentes par l’entreprise Euribati en matière de distribution des bénéfices visait à conserver dans l’entreprise une importante partie des bénéfices.

Cette stratégie avait pour objectif de conforter la situation financière de l’entreprise en consolidant ses capitaux propres et en ménageant sa trésorerie. Elle permettait également de rassurer les créanciers de l’entreprise et d’améliorer son indépendance financière.

Cependant, dans la durée, elle risque de mécontenter les actionnaires qui peuvent déplorer une rémunération trop faible de leurs apports. Cette stratégie peut nuire à la fidélité des actionnaires ou à l’obtention de nouveaux capitaux

Travail à faire

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie ou d’autres situations, répondre à la question suivante :

La distribution systématique de dividendes aux associés facilite-t-elle le financement à long terme des projets d’investissement ?

ANNEXE 1 – Documents commerciaux

SAS EURIBATI 125 Bd des Genêts 77600 Bussy Saint Georges		DEVIS : D. CAPEL 53 Route de Provins 77700 Serris	
Le 5 mai 2018 Devis n°2018.05.D0210			
Désignation			Montant
Parking 12 places 150 m ² de dalles pour parking engazonné à 12,50 € le m ² + main d'œuvre 160 bordures béton 1m, réf. BORBETX1 à 5,25 € pièce + main d'œuvre			1 875,00 840,00
			Total HT
			Remise 4 %
Devis valable jusqu'au 5 août 2018			Net commercial HT
			TVA à 20 %
			Montant net à payer en euros
			2 715,00 108,60 2 606,40 521,28 3 127,68
"Bon pour accord" Signature client			

SAS EURIBATI 125 Bd des Genêts 77600 Bussy Saint Georges		DOIT: D. CAPEL 53 Route de Provins 77700 Serris		
Le 21 juin 2018 Facture n°2018.06.F0361		N° client : 411CAP		
Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
GEOFLOX4	Dalle pour parking engazonné(en m ²) + main d'œuvre	250	12,50	3 125,00
BORBETX1	Bordure béton 1m (pièce) + main d'œuvre	160	5,25	840,00
		Total HT		3 965,00
		Remise 4 %		158,60
<i>Règlement avant le 30 juin</i>		Net commercial HT		3 806,40
		TVA à 20 %		761,28
		Montant net à payer en euros		4 567,68

SAS EURIBATI 125 Bd des Genêts 77600 Bussy Saint Georges		AVOIR : D. CAPEL 53 Route de Provins 77700 Serris		
Le 26 juin 2018 AVOIR n° 2018.06.A0019		N° client : 411CAP		
Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
GEOFLOX4	Dalles pour parking engazonné, (en m ²) + main d'œuvre	100	12,50	1 250,00
		Total HT		1 250,00
		Remise 4 %		50,00
		Net commercial HT		1 200,00
		TVA à 20 %		240,00
		Montant net à déduire en euros		1 440,00

ANNEXE 2 – Extrait du courrier du cabinet comptable ORD

Cabinet d'expertise comptable ORD
15 rue Magenta
75004 PARIS

EURIBATI SAS
125 boulevard des Genêts
77600 Bussy Saint Georges

Le 12 décembre 2018

Monsieur,

[...] Pour vous permettre de réaliser vos opérations d'inventaire, nous vous communiquons ci-dessous la situation des créances dont vous nous avez confié le recouvrement :

- SARL Duchamp – créance de 1 556,00 € : la perte probable sera de 70 % ;
- Jardinerie Lupin – solde dû de 2 555,34 € : perte estimée à 25% ;
- Garage du centre – créance de 1 800,00 € : malgré ses difficultés financières, ce client devrait pouvoir régler 80 % de la somme due.

Concernant la créance du client Filipi, nous avons été informés de la clôture de la liquidation judiciaire de l'entreprise, les sommes restant dues sont donc définitivement perdues [...]

ANNEXE 3 : Extrait de la balance au 31 décembre 2018 avant inventaire

N° Comptes	Libellé comptes	Soldes	
		Débiteurs	Créditeurs
[...]	[...]	[...]	[...]
411GAR	Client GARAGE DU CENTRE	1 800,00	
416	Clients douteux	5 143,34	
[...]	[...]	[...]	[...]

ANNEXE 4 - Extrait du journal de l'entreprise Euribati

416	411GAR	31/12/18		
		Clients douteux	1 800,00	
		Client Garage du centre.		1 800,00
		<i>Garage du centre</i>		
		31/12/18		
654 44551	416	Perte sur créances irrécouvrables	860,00	
		Etat, TVA à décaisser	172,00	
		Clients douteux		1 032,00
		<i>Filipi pour solde</i>		
		31/12/18		
491	7817	Dépréciation comptes clients	664,64	
		Reprise dépréciations actif circulant		664,64
		<i>Selon Tableau</i>		
		31/12/18		
6817	491	Dotations aux dépréciations des. actifs circulants	787,67	
		Dépréciation comptes clients		787,67
		<i>Selon Tableau</i>		

ANNEXE 5 : Facture reçue du fournisseur Loglux

LOGLUX 32 rue Victor Hugo 77000 MELUN		DOIT	EURIBATI 125 Bd des Genêts 77600 BUSSY ST GEORGES	
Facture n°F318 du 23 juillet 2018				
Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant
PS012	Poste serveur	1	2 800,00	2 800,00
PT32	Postes de travail	5	925,00	4 625,00
DIV11	Installation réseau			1 360,00
Brut				8 785,00
Remise 5%				439,25
Net commercial				8 345,75
TVA 20%				1 669,15
Net à payer				10 014,90

ANNEXE 6 : Tableau d'amortissement de l'emprunt

Montant emprunté :		8 000 €		Taux d'intérêt :		1,75%	
Date de dépôt des fonds :		23/07/2018		Durée de l'emprunt :		4 ans	
Échéances	Valeur due en début de période	Amortissement	Intérêts	Annuités	Valeur due en fin de période		
2019	8 000	1 948	140	2 088	6 052		
2020	6 052	1 982	106	2 088	4 069		
2021	4 069	2 017	71	2 088	2 052		
2022	2 052	2 052	36	2 088	0		

ANNEXE 7 : Extrait du compte-rendu de l'AGO du 31 mars 2019

[...] L'affectation des bénéfices de l'exercice 2018 s'effectuera de la manière suivante :

- une dotation à la réserve légale dans les limites prévues par la loi : 5 % du résultat de l'exercice (diminué d'un éventuel report à nouveau débiteur) dans la limite de 10 % du capital social,
- une dotation à la réserve statutaire pour 8 000 euros, (prévue par les statuts de la société),
- une attribution de dividendes aux actionnaires : le dividende unitaire sera arrondi à l'euro inférieur, le reste sera reporté à nouveau. [...]

ANNEXE 8 : Extrait du bilan au 31 décembre 2018 avant répartition

PASSIF	Montant
CAPITAUX PROPRES :	
Capital social (1 000 actions de 300 €)	300 000,00
Réserve légale	11 300,00
Réserves statutaires	20 000,00
Autres réserves	27 980,00
Report à nouveau	418,00
Résultat de l'exercice	33 852,00

ANNEXE A – Compte 411CAP – Capel (à rendre avec la copie)

Date écriture	Libellé de l'écriture	Montant débit (€)	Montant crédit (€)	Lettrage
01/06/18	report	1 200,00		
04/06/18	Facture n°2016.06.F0136	852,00		
06/06/18	Virement bancaire Capel		1 200,00	
08/06/18	Facture n°2016.06.F0325	11 400,00		
08/06/18	Chèque Capel		3 420,00	
18/06/18	Virement Capel		7 980,00	
30/06/18	Solde.....	

ANNEXE B : Tableau des créances douteuses 2018 (à rendre avec la copie)

Nom	Créance au 31/12/18		Dépréciation nécessaire		Dépréciation antérieure	Ajustement		Créance irrécouvrable	
	TTC	HT	%	Montant		Dotation	Reprise	HT	TVA
SARL Duchamp	1 556,00	1 296,67	70%	907,67	420,00	487,67			
Entreprise A. Filipi	1 032,00	860,00			352,00		352,00	860,00	172,00
Jardinerie Lupin					845,00				
Garage du Centre									
Total									

ANNEXE C : Tableau d'affectation du résultat (à rendre avec la copie)

Eléments	Montants	Justifications
Bénéfice net	33 852,00	
Dotation à la réserve légale	1 692,60	
Dotation à la réserve statutaire	8 000,00	
Report à nouveau créditeur	418,00	
Bénéfice distribuable	24 577,40	
Dotation à la réserve facultative	0,00	
Dividendes	24 000,00	
Report à nouveau	577,40	